



**Conseil de l'Ecole de la FGSE**  
 2017-2018  
 jeudi 21 juin  
 Résumé du procès-verbal N°35

**Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du PV de la séance du Conseil de l'Ecole du 26 avril et de son résumé
3. Communications du Directeur de l'Ecole
4. Communications des représentants étudiants
5. Préavis sur la modification du mémento sur l'organisation et le déroulement des évaluations en FGSE
6. Divers

**3. Communications du Directeur de l'Ecole**

- 1) *Nouveau directeur de l'Ecole*  
 Les membres du Décanat actuel quitteront leurs fonctions le 31 juillet. Sébastien Pilet a été désigné « Directeur de l'Ecole » à compter du 1<sup>er</sup> août par le Conseil de Faculté.
- 2) *Cours de 1<sup>ère</sup> année*  
 Les enseignants des cours d'orientation se sont réunis pour discuter des contenus. Il est apparu que certaines thématiques sont traitées dans les trois cours et même parfois à plusieurs reprises dans le même enseignement (par exemple la thématique du cycle de l'eau).  
 Lors de cette séance, les points forts de chaque orientation ont été définis et les thématiques répétées ont été identifiées. Certaines (sous-)orientations sont très spécifiques (il n'y a pas de redondances) alors que d'autres souffrent d'un manque d'identité propre.  
 Partant de ce constat, les thématiques ont été réparties par orientation de manière à effacer les redondances. De plus, des projets de recherche incluant des exemples intégratifs seront présentés dès l'automne 18 dans les trois cours d'orientation. Enfin, les enseignants des trois cours ont été encouragés à maintenir les discussions afin d'assurer une bonne coordination.
- 3) *Nouveaux engagements*  
 Grégoire Mariéthoz a été stabilisé en tant que professeur ordinaire.  
 Gretchen Walters (remplaçante de Ronald Jaubert) a été nommée professeure assistante. Ses domaines de recherche sont la biologie anthropologique (orientation sciences sociales).  
 Leila Kébir a été nommée professeure associée sur le site de Sion.  
 Thierry Adatte a été nommé professeur remplaçant suite au départ à la retraite de Karl Föllmi.

**4. Communications des représentants étudiants**

- 1) *Plateforme Moodle consacrée aux échanges « représentants-étudiants »*  
 Comme les rapports visant à la communication entre l'Ecole et l'AEGE ont été formalisés dans le règlement de l'Ecole, la plateforme moodle consacrée aux échanges représentants-étudiants perd sa raison d'être. Les étudiants peuvent donc transmettre leurs doléances à l'AEGE ou à leurs représentants au Conseil de l'Ecole. Leurs noms seront rappelés lors de la séance d'information pour les nouveaux étudiants.  
*La suppression de la plateforme Moodle est approuvée.*
- 2) *Admission au MSc en biogéosciences*  
 Certains étudiants inscrits en Bachelor, sous-orientation sciences naturelles de l'environnement, se sont étonnés de ne pas avoir été admis automatiquement au MSc en biogéosciences mais avec une mise à niveau intégrée. Ce cursus a comme sujet de base la biologie et la géologie. Or, l'orientation sciences de l'environnement n'aborde pas suffisamment en profondeur ces deux thématiques. Le comité scientifique exige désormais qu'un rattrapage sous forme de mise à niveau soit demandé aux étudiants de cette orientation. Le nouveau plan d'études du Bachelor offre un module à choix libre pour les deux sous-orientations en sciences de l'environnement qui permettra

aux étudiants de bien se préparer et, s'ils le souhaitent, de suivre les cours nécessaires en amont de leur entrée dans le Master en biogéosciences.

### 3) *Consignes pour le Travail de Bachelor*

Il existe une grande disparité entre les orientations s'agissant des consignes pour la réalisation du Travail de Bachelor. Celles pour les sciences humaines et sociales sont beaucoup plus complètes que pour les sciences naturelles. Cela s'explique par les exigences qui sont différentes. De même, la façon d'expliquer et de rédiger diffère entre ces deux orientations. La semaine intra-semesterielle permet d'aborder la question de la rédaction d'un rapport. Le but du guide n'est pas d'uniformiser les pratiques mais de rassembler un maximum de normes par orientation. Une nouvelle version du guide, qui réunira les éléments communs à toutes les orientations dans une même partie, devrait voir le jour pour la prochaine session de la semaine intra-semesterielle.

Il est important de rappeler que ce guide n'a pas force de loi. Il s'agit d'un outil. Certains professeurs ont des attentes différentes de ce qui y est exposé. Ce guide ne remplace pas une discussion préliminaire avec le directeur du travail de Bachelor.

## 5. **Préavis sur la modification du mémento sur l'organisation et le déroulement des évaluations en FGSE**

Les modifications proposées concernent deux points:

### 1) *Archivage des examens écrits*

D'après la loi cantonale, l'UNIL a l'obligation de conserver les copies d'examens pendant cinq ans. Les étudiants ont le droit de consulter leurs épreuves et ils disposent d'un délai de 30 jours à compter de la publication des résultats pour déposer un recours. A l'issue de ce délai, les copies d'examens pourront être archivées au décanat.

### 2) *Traitement des cas de plagiat*

La démarche présentée sous ce point a été discutée lors de la séance du 26 avril. Elle ne suscite pas de nouveaux commentaires.

*Les modifications du mémento sont acceptées à l'unanimité.*

## 6. **Divers**

La question est posée de savoir si le dossier relatif à l'anonymisation des examens a avancé. Le dossier est en cours au niveau de la Direction.

La prochaine séance est agendée au jeudi 11 octobre à 16h15.